

Situation de la Dengue à Mayotte Persistance de la circulation du virus

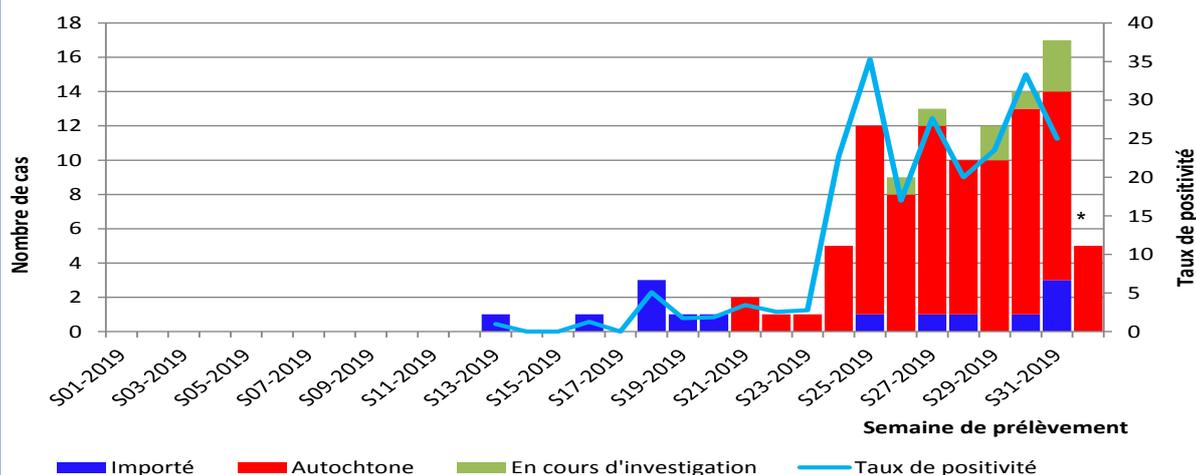
Situation au 16/08/2019

Points clés

- Depuis le 30/03/2019, **108 cas de dengue** ont été signalés à la Cellule de Veille, d'alerte et de gestion sanitaire (CVAGS) de l'ARS océan Indien. Parmi ces cas, **seuls 14 cas** étaient en lien avec un voyage hors du département de Mayotte
- Les premiers cas **acquis localement (cas autochtones)** sont signalés depuis le 20/05. A ce jour, ils sont au nombre de **86 cas autochtones investigués, dont 74% localisés dans la commune de Mamoudzou**
- Au sein de la commune de Mamoudzou, les villages de **Cavani, M'Tsaperé et Doujani** sont les plus touchés : ils concentrent **67 % des cas autochtones (58/86), dont plus de la moitié (30 cas) localisés à Mtsaperé**. Huit cas (9%) sont localisés sur **Petite-Terre** (Dzaoudzi, Pamandzi)
- Depuis le début de la circulation autochtone du virus de la dengue, **le taux de positivité** des prélèvements biologiques pour syndrome dengue-like est de **19%**

Surveillance épidémiologique des cas de dengue signalés à la CVAGS

Figure 1 – Distribution des cas confirmés de dengue, par semaine de prélèvement, selon le caractère importé ou autochtone, à Mayotte entre la S13-S32/ 2019 (n = 108)



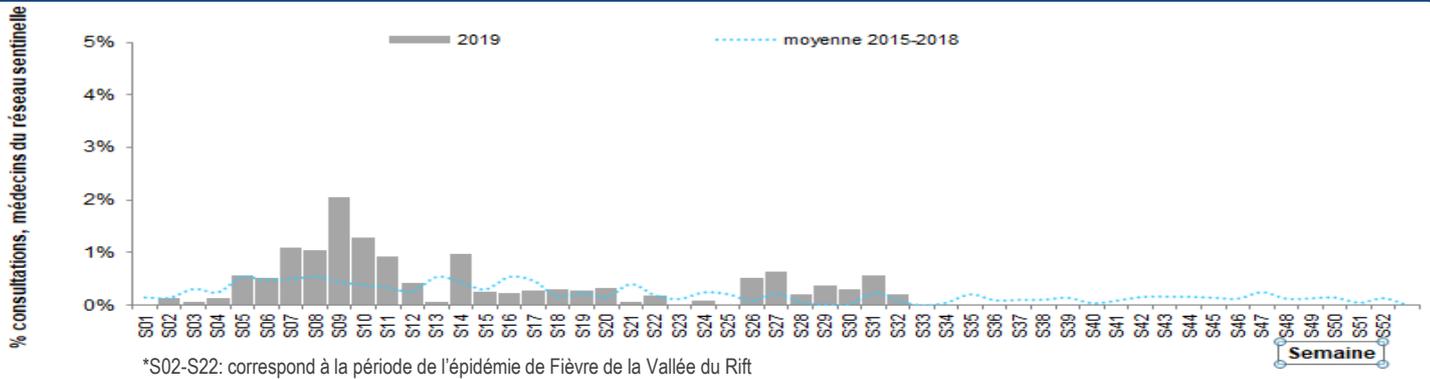
*Données non consolidées

Entre le 30/03 et le 16/08/2019, 108 cas de dengue ont été confirmés par le laboratoire du CHM, soit 17 cas de plus signalés au cours des 2 dernières semaines: 86 sont des cas autochtones, 14 sont des cas importés, 8 sont en cours d'investigation (Figure 1). Touchant plus les femmes que les hommes (sex-ratio H/F = 0,87), l'âge médian est de 26 ans [5-63], 25 cas (23%) ayant moins de 17 ans. Parmi les 86 cas autochtones, 7 ont été hospitalisés, incluant 2 femmes enceintes prises en charge à la maternité mais aucun cas grave n'a été diagnostiqué. Parmi les cas importés, 2 ont été hospitalisés dont un enfant de 7 ans hospitalisé en pédiatrie après son passage au dispensaire de Jacaranda.

Les cas confirmés de dengue sont répartis sur tout le territoire de Mayotte mais, c'est dans la commune de Mamoudzou qu'ils se concentrent : 64 des 86 cas autochtones (74%) sont localisés dans cette commune. Au sein de cette commune, c'est le village de Mtsaperé qui est le plus touché avec 30 cas (35%). En dehors de Mamoudzou, ce sont les communes de Petite-Terre qui sont les plus concernées par la circulation autochtone de la dengue avec 8 cas (9%). Les autres cas sont localisés dans 9 autres communes du nord, sud et centre de l'île.

Depuis la circulation autochtone du virus de la dengue, les demandes d'analyse pour syndrome dengue-like au laboratoire du CHM représentent une moyenne de 45 demandes par semaine. Par ailleurs, une légère augmentation des consultations pour syndrome dengue-like a été également observé chez les médecins du réseau sentinelle dès la semaine 26: la part des consultations pour syndrome dengue-like se situe au dessus de la moyenne saisonnière, calculée sur la période 2015-2018 (Figure2). Cette légère augmentation qui persiste jusqu'à la semaine 32, coïncide avec l'évolution de la courbe épidémiologique (Figure 1).

Figure 2 – Evolution hebdomadaire du taux de consultation pour syndrome dengue-like* (pourcentage parmi les actes des médecins du réseau sentinelle (S01-2019 à S32-2019))



Analyse de la situation épidémiologique

- Au 16/08/2019, 108 cas de dengue ont été signalés à la CVAGS depuis le 30/03, soit 17 nouveaux cas en plus depuis les 2 dernières semaines. La circulation autochtone du virus de la dengue ne faiblit pas. Toutefois, les données des 2 dernières semaines ne sont pas encore consolidées. En effet, au moins une soixantaine de cas prélevés sont en attente d'analyse au CHM.
- Le taux de positivité moyen est de 19% parmi les demandes d'analyses pour syndrome dengue-like au laboratoire du CHM. Toutefois, aucun afflux de demandes d'analyses n'a été observé au cours de ces 7 dernières semaines et le nombre de demandes d'analyses pour syndrome dengue-like se situe à une quarantaine de demandes par semaine. L'allure de la courbe épidémiologique en plateau, confirmée par les données du réseau sentinelle, met en évidence la persistance de la circulation autochtone du virus. Il est probable que la situation épidémiologique soit sous-estimée compte-tenu d'un recours aux soins non systématique et difficultés d'accès aux soins pour certaines catégories de la population.
- La circulation autochtone du virus de la dengue s'est certes focalisée sur la commune de Mamoudzou qui concentre plus de 74% des cas et sur les 2 communes de Petite-terre (9% des cas), mais des cas autochtones sporadiques ont été localisés dans 9 autres communes du Nord, Sud et centre de l'île, ce qui fait un total de 12 sur 17 communes où des cas autochtones sont localisés. Les efforts de lutte anti vectorielle autour des cas doivent donc être renforcés afin de lutter contre la propagation du virus dans l'ensemble du département. Avec l'arrivée de la saison des pluies, une recrudescence du nombre de cas de dengue est à craindre.

Gestes de prévention

L'**Aedes**, moustique vecteur de la dengue, est essentiellement **anthropophile** (vivant à proximité de l'Homme) et **diurne**. Pour lutter contre la dengue, il est essentiel de :

- ✓ Se protéger contre les piqûres de moustiques (**répulsifs**, diffuseurs, vêtements couvrants, moustiquaires...) particulièrement pour les personnes symptomatiques et/ou avec un diagnostic biologique mais aussi pour leur entourage afin de réduire les risques de transmission secondaire.
- ✓ Eliminer les petites collections d'eau claire (soucoupes, gouttières, ...) de l'environnement domestique et les déchets pouvant créer des gîtes larvaires.
- ✓ Encourager toute personne présentant des symptômes évocateurs de la dengue à consulter un médecin.

Préconisations

- Avec un début de circulation autochtone du virus de la dengue sur le territoire, la **confirmation biologique de chaque cas suspect*** de dengue est recommandée pour permettre la détection de nouveaux foyers et la mise en œuvre des **actions de gestion**.
 - *Syndrome dengue-like: fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$ associée ou non à des céphalées, des douleurs musculaires et/ou articulaires, des nausées/vomissements et un rash cutané en l'absence de tout autre point d'appel infectieux (ICD-10, Version 2016).
 - Dans les 5 premiers jours suivants l'apparition des symptômes => RT-PCR
Entre le 5^{ème} et le 7^{ème} jour => RT-PCR et sérologie (IgM/IgG)
Au delà de 7^{ème} jour => sérologie seule (IgM/IgG)
- Le traitement est **symptomatique** : la douleur et la fièvre peuvent être traités par du **paracétamol**. *En aucun cas, l'aspirine, l'ibuprofène ou d'autres AINS ne doivent être prescrits (risque hémorragique).*

Signaler sans délai les cas confirmés, les suspicions de cas groupés et les cas cliniquement très évocateurs à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de Mayotte (coordonnées ci-dessous)

Plateforme de veille et d'urgences sanitaires

Tel : 0269 61 83 20 - Fax : 02 62 31 69 76
ars-oi-cvags-mayotte@ars.sante.fr

Pour en savoir plus

<https://ecdc.europa.eu/sites/portal/files/documents/communicable-disease-threats-report-12-may-2019.pdf>

Le point sur la Dengue : <https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/le-point-sur-la-dengue>



Directeur de la publication : Martial METTENDORFF,
Santé publique France
Responsable par intérim de la cellule Mayotte :
Laurent Filleul
Retrouvez-nous sur :
www.santepubliquefrance.fr

Nous remercions les médecins généralistes et hospitaliers, les biologistes du laboratoire du CHM ainsi que la CVAGS, la LAV de l'ARS OI, pour leur participation à la surveillance et au recueil de données.

Cellule Mayotte de Santé publique France

Diffusion : oceanindien@santepubliquefrance.fr

Cellule Mayotte :

Centre Kinga, 90, route Nationale 1 Kaweni, BP 410, 97600 Mamoudzou Mayotte
Tél. : +262 (0)2 69 61 83 04
Fax : +262 (0)2 62 31 69 76